

APPROCHE TYPOLOGIQUE ET COMPARATIVE DES PROCÉDÉS DE CRÉATION D'UNITÉS LEXICALES INDUISANT LA PARITÉ DU GENRE EN ALLEMAND ET EN FRANÇAIS

Kouakou Erich Léandre KOFFI
Enseignant-Chercheur
Maître-Assistant
Département d'Allemand
Université Alassane Ouattara
ek01leandre@gmail.com

Résumé

La parité du genre est un phénomène linguistique qui existe aussi bien en allemand qu'en français. C'est à partir d'un corpus justifiant ce fait de langue que nous avons mené la présente étude comparée dont l'objectif était de savoir si les procédés de création de ces parités lexicales dans les deux langues présentent les mêmes caractéristiques. Après avoir analysé les données du corpus, l'on retient que la dérivation et la composition sont les deux procédés utilisés pour la création des unités sémantiques paritaires en allemand et en français. Toutefois, la langue française a révélé plus de catégories de mots et plus de variétés de morphèmes dans le cadre de la création de la parité lexicale par dérivation.

Mots clés: Allemand, français, morphème, mot, parité du genre.

Abstract

Gender parity is a linguistic phenomenon that exists in German as well as in French. Relying on this fact, we wanted to know, however, if the processes of creating this gender parity in the two languages share the same characteristics. This study aims also to provide answers to this concern. After comparing a corpus of words with lexical parity from both languages, we conclude that derivation and composition are the two processes used for the creation of parity semantic units in German and French. However, the french language revealed more word categories and more varieties of morphemes in the context of the creation of lexical parity through derivation.

Keywords: German, French, morpheme, word, gender parity.

Introduction

Considérées comme des systèmes de signes et de règles combinatoires (cf. F. De Saussure, 1916), les langues sont toutes dotées de structures qui servent, non seulement, à comprendre les relations entre les éléments qui les constituent comme des entités linguistiques à part entière, mais aussi à appréhender ce que les unes ont en commun avec les autres, à savoir les traits universaux. C. Hagège explique, à ce sujet, que « [...] la recherche des universaux s'attache aux traits qui sont supposés propres à la totalité des langues, connues ou non » (1982, p. 3).

En effet, la mise en avant du principe de l'immanence¹ de la langue par Saussure a donné naissance à de nombreux travaux portant exclusivement sur la langue, car, « Avec l'opposition langue/parole, Saussure délimite l'objet d'étude essentiel de la linguistique, la langue, au sein de l'ensemble hétérogène des faits de langage » (P. Larreya ; J.P. Watbled, 1994, p.15). Cela dit, étudier les langues en décrivant leurs structures n'est nullement une entreprise nouvelle, mais relève plutôt d'une approche traditionnelle des sciences du langage. R. Martin soutient si bien l'idée en ces termes : « la première tâche du linguiste est d'observer et de décrire : son étude portant sur un objet du monde qui préexiste à son investigation, celui-ci s'offre, par nature, à un traitement empirique » (2002, p.9). C'est dans ce sens que nous inscrivons cette étude qui porte sur un fait de langue observé en allemand et en français, à savoir la parité du genre, une préoccupation aussi bien actuelle que pleine d'enjeux, comme on peut le comprendre avec F. Baider, E. Khaznadar, et al. (2007, p. 4) :

La féminisation de la langue est urgente, puisque, pour exprimer la qualité que quelques droits conquis donnent à la femme, il n'y a pas de mots [...] En mettant au point la langue, on rectifie les usages dans le sens de l'égalité des deux sexes. La féminisation initiale est celle de la langue, car le féminin non distinctement établi sera toujours absorbé par le masculin.

En effet, l'allemand et le français sont deux langues à genres dont l'observation de certaines unités lexicales présentent des structures paritaires à l'exemple de « Koch (m) ; Köchin (f) » pour l'allemand et « cuisinier (m) ; cuisinière (f) » pour le français. En fait, cette parité du genre qui peut être analysée sous divers angles, comme l'attestent les travaux de M. B. Vittoz (2009)², H. Dumais et

¹Par immanence de la langue, il faut comprendre que chaque langue dispose d'une organisation interne, et selon les structuralistes, sa signification et sa structure doivent être étudiées à l'intérieur d'elle-même et non dans les facteurs externes. En d'autres termes, l'analyse linguistique ne devrait pas se faire en recourant à des explications psychologiques, sociales ou historiques.

²L'étude fait l'analyse des moyens linguistiques appliqués à l'égalité de genres dans un texte institutionnel, le Règlement de la Conférence Internationale du Travail. Cette réflexion mêlée d'enjeux linguistiques mais aussi sociologiques et anthropologiques vise à rendre compte du phénomène de la neutralisation du genre, approche considérée comme « politiquement correcte ». L'autrice fait l'analyse des formes ou expressions linguistiques traduisant une discrimination

al. (2008)³, etc., nous paraît également intéressante pour aborder une problématique aussi particulière à partir du sujet «**Approche typologique et comparative des procédés de création d'unités lexicales induisant la parité du genre en allemand et en français**».

Dans la présente étude, nous nous intéressons aux préoccupations suivantes: Comment la création d'unités lexicales induisant la parité du genre se fait-elle en allemand et en français ? Les procédés de création d'unités lexicales paritaires en allemand et en français présentent-ils des similitudes et/ou des dissemblances?

À partir de ces questions, nous envisageons d'analyser quelques aspects lexicologiques et morphologiques de la structuration du genre linguistique en prenant appui sur un corpus et de mettre en lumière les procédés utilisés pour la création d'unités lexicales paritaires dans chacune des deux langues. Pour ce faire, nous opterons pour une approche typologique, descriptive pour parvenir à une catégorisation des unités lexicales en question et une approche comparative pour appréhender les éventuelles similitudes et/ou des dissemblances relativement aux unités paritaires issues des deux langues.

Le présent article est articulé autour de trois grandes parties. La première renvoie à l'élucidation de la notion de parité du genre; la deuxième est la présentation du corpus et la troisième fait l'analyse des données observées à partir des éléments dudit corpus.

1. De la compréhension de la notion de parité du genre

La parité du genre est une notion qui se réfère, en linguistique, aux langues à genres ou langues genrées. Par cette notion, nous entendons le fait pour une réalité extralinguistique existant sous deux formes plus ou moins nuancées par des traits sémiques relatifs au sexe de posséder deux dénominations également plus ou moins nuancées du point de vue lexico-morphologique. C'est, par exemple, le cas des mots français « écolier » et « écolière » dont les traits sémiques se déclinent comme suit :

Ecolier [être humain + adolescent ou jeune + de sexe masculin + apprenant dans une école]

Ecolière [être humain + adolescent ou jeune + de sexe féminin + apprenant dans une école]

En dehors du sexe qui établit la nuance dans la structuration sémiique, l'écolier et l'écolière se trouvent dans la même dynamique opérationnelle. Ce sont tous deux des personnes d'un âge relativement jeune recevant l'instruction dans une école.

envers les femmes ; elle propose les usages euphémiques et reformulations servant à neutraliser la domination du masculin par l'emploi substitutif de formes neutres atténuées.

³Dans cet article, Hélène Dumais fait l'état des lieux de la parité du genre dans la langue française à travers l'analyse de la féminisation des titres dans quelques espaces francophones. De cette étude, il ressort que la féminisation des titres connaît certes des avancées plus ou moins lentes, mais remarquables.

La parité du genre est donc à comprendre comme un équilibre du genre qui se construit à partir de mécanismes linguistiques tels que la féminisation des mots, phénomène existant depuis longtemps, et *l'écriture inclusive*⁴ qui semble être une approche relativement nouvelle. À ce sujet, H. Dumais et al. écrivent :

En français, les débats sur la façon de dénommer les femmes ne sont pas récents certes, mais les 30 dernières années ont été particulièrement fécondes à ce sujet. Qu'il soit question de féminisation des titres, de langage non sexiste, de textes au féminin, de langage inclusif, de rédaction non sexiste ou de rédaction épicène ou encore de parité linguistique, toutes ces appellations ont pour objet de mieux manifester la présence des femmes dans la langue, car seul le fait d'être nommées permet d'exister... (2008, p.2)

En effet, ces idées révèlent bien tout l'intérêt porté sur la question du genre en lien avec la pratique langagière ; elles (ces idées) montrent également la pluralité des enjeux vers lesquels la question du genre linguistique peut être orientée. Par exemple, dans *Les enjeux de la parité linguistique* (2007), F. Baider et al. révèlent que :

Le symbolisme social étant véhiculé, structuré par le langage, c'est toute une conception du monde qui est impliquée. Les travaux en psychologie sociale ont montré que le genre grammatical influence la représentation qu'on se fait des métiers. L'utilisation du masculin dit générique biaise la représentation sociale des genres en défaveur des femmes, et ceci de façon systématique, alors que l'utilisation des vocables au féminin et au masculin permet aux filles comme aux garçons de s'investir émotionnellement et intellectuellement dans la profession. En effet, la dénomination au masculin tend à dévaloriser le féminin (pp. 5-6).

Au regard des enjeux fort divers de la question de la parité linguistique, nous tenons à rappeler que la présente étude vise à analyser un corpus d'unités lexicales paritaires issues de l'allemand et du français sous l'angle morpho-lexicologique pour comprendre les procédés de création et en déterminer les éventuelles similitudes et/ou dissemblances, et non à nous inscrire dans une approche socio-ou psycholinguistique tel que l'ont fait les auteurs cités plus haut. Pour cela, nous nous intéresserons à un corpus dont la présentation est faite dans la partie suivante de l'étude.

⁴Connue comme une tendance d'émancipation du genre (féminin), l'écriture inclusive est un ensemble de règles orthographiques ou d'expressions. Elle implique l'utilisation de doublets (enseignantes et enseignants), de points médians (enseignant.e.s) et de formules épiciennes (le corps enseignants).

2. Présentation du corpus de l'étude

Le corpus de notre étude est constitué d'unités lexicales paritaires issues des deux langues. Il est organisé dans deux tableaux dont le premier contient les mots de l'allemand et le deuxième comportant ceux du français.

Tableau des mots à parité lexicale en allemand

Mots masculin	Mots féminins
Der Koch	Die Köchin
Der Schlagzeuger	Die Schlagzeugerin
Der Maurer	Die Maurerin
Der Tanzer	Die Tänzerin
Der Sänger	Die Sängerin
Der Schüler	Die Schülerin
Der Handwerber	Die Handwerberin
Der Minister	Die Ministerin
Der Fußballspieler	Die Fußballspielerin
Der Schneider	Die Schneiderin
Der Krieger	Die Kriegerin
Der Erb	Die Erbin
Der Erzähler	Die Erzählerin
Der Verkäufer	Die Verkäuferin
Der Kunde	Die Kundin
Der Lügner	Die Lügnerin
Der Seemann	Die Seefrau
Der Tormann	Die Torfrau

Der Gewährsmann	Die Gewährsfrau
-----------------	-----------------

Source : Tableau réalisé par moi K.K.E.L

Tableau des mots à parité lexicale en français

Mots masculins	Mots féminins
Le cuisinier	La cuisinière
Le batteur	La batteuse
Le maçon	La maçonne
Le danseur	La danseuse
Le chanteur	La chanteuse
L'écolier	L'écolière
Le tisserand	La tisserande
Le chasseur	La chasseuse
Le footballeur	La footballeuse
Le cordonnier	La cordonnière
Le guerrier	Le guerrière
L'héritier	L'héritière
Le conteur	La conteuse
Le vendeur	La vendeuse
Le client	La cliente
Le menteur	La menteuse
Le gardien	La gardienne
Le champion	La championne

L'espion	L'espionne
Le patron	La patronne
L'avocat	L'avocate

Source : Tableau réalisé par moi K.K.E.L

3.Analyse comparative des procédés de création de la parité du genre en allemand et en français

Les deux tableaux présentant le corpus de cette étude attestent bien de l'existence d'unités lexicales paritaires en allemand et en français. Cependant, un regard comparatif sur les deux langues nous amène à l'observation de divers procédés incluant plusieurs unités morphématiques. Pour mieux appréhender ces données, nous ferons une analyse typologique et comparative.

3.1. Typologie des procédés de construction de la parité du genre en allemand

Ici, il est question de se référer au tableau du corpus relatif à la langue allemande pour montrer les procédés de création de mots qui fondent la parité du genre et d'analyser ceux-ci en mettant en lumière les phénomènes linguistiques qui s'y manifestent. En observant les mots issus du tableau, nous remarquons que la *dérivation*⁵ et la *composition*⁶ sont les deux procédés utilisés pour la création de la parité du genre en allemand, ce que nous allons élucider dans les lignes qui suivent.

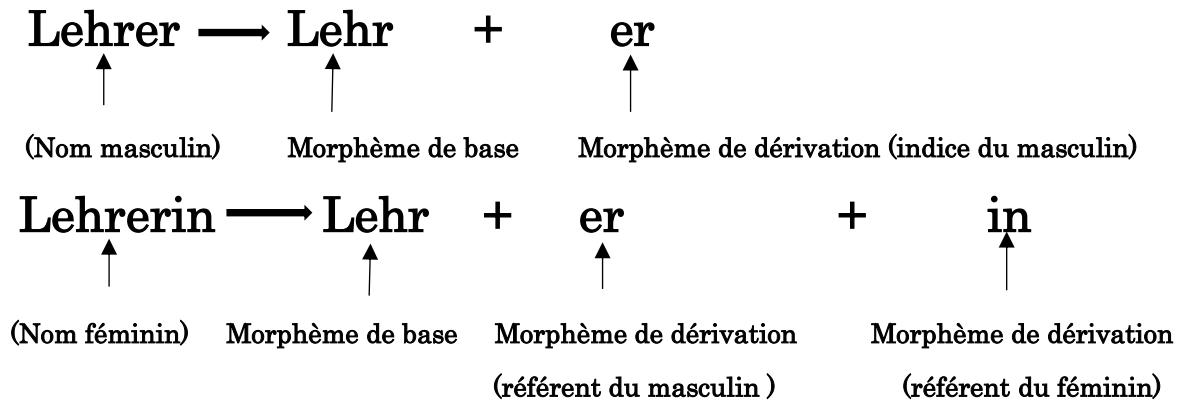
3.1.1. La création de parité lexicale par dérivation

La création de termes à genres paritaires en allemand est observable à partir des mots féminins tels que «*Lehrerin*» (enseignante), «*Schülerin*» (écolière), «*Schneiderin*» (couturière), «*Erzieherin*» (éducatrice) issus respectivement des masculins «*Lehrer*» (enseignant), «*Schüler*» (écolier), «*Schneider*» (couturier), «*Erzieher*» (éducateur). D'une façon générale, leur structuration se présente comme suit : **Morphème de base + affixe référent du masculin + affixe référent du féminin**. Il s'agit, en effet, du procédé par la flexion des formes de mots masculins marquées par une adjonction du morphème de dérivation «*-in*» en position finale,

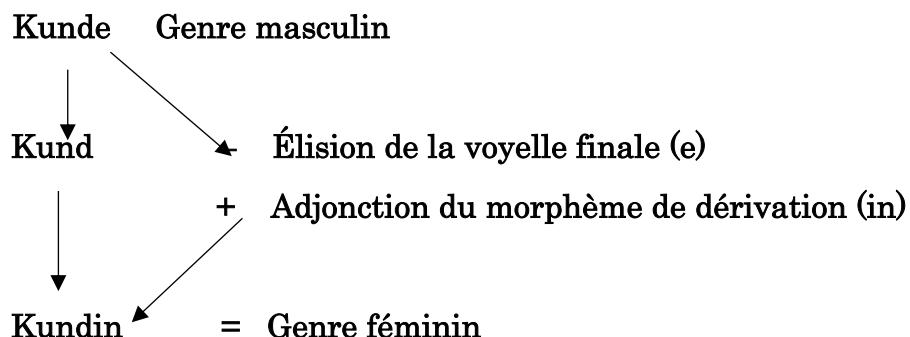
⁵Pris en un sens large, le terme dérivation peut désigner de façon générale le processus de formation des unités lexicales. Dans un emploi plus restreint et plus courant, le terme dérivation s'oppose à la composition (formation des mots composés). La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique. Les éléments d'un dérivé sont le radical [...] et les affixes [...] (Dictionnaire de Linguistique, Larousse 1973, p. 141)

⁶ Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. (Dictionnaire de Linguistique, Larousse 1973, p. 109)

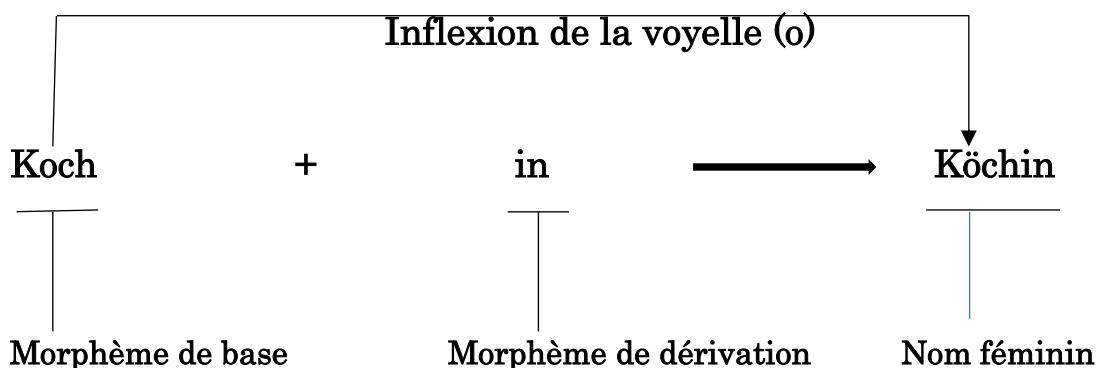
considéré ici comme un suffixe, indice du genre féminin. Si tel est le principe général, quelques petites différences sont à observer au niveau de certains mots. D'une part, nous avons les procédés de parité de genre par dérivation avec adjonction du morphème dérivationnel sans modification du morphème de base ; c'est le cas de «Lehrerin» que nous pouvons percevoir à travers la schématisation ci-dessous :



D'autre part, bien qu'étant construits à partir du même procédé, certains mots féminins dérivés des formes masculines peuvent présenter des traits de modification sur les voyelles finales du morphème de base. C'est le cas du mot «Kundin» dérivé de «Kunde» dont le schéma paritaire présente une dérivation avec élision de la voyelle finale suivie d'une adjonction du morphème dérivationnel «-in», comme le montre l'illustration ci-dessous :



À cela peut-on ajouter un autre fait de nuance de création de parité du genre par dérivation avec inflexion de voyelle intermédiaire, suivie de l'adjonction du morphème dérivationnel : c'est le cas de «Köchin», perceptible à travers le schéma ci-dessous :



De ce qui précède, bien que la langue allemande dispose de nombreux suffixes⁷ servant à la dérivation nominale (cf. J. Maibauer et al. 2015, p. 56), l'on note seulement l'usage de (in) pour la création des unités lexicales paritaires du genre féminin et masculin.

À côté des procédés ci-dessus présentés avec des caractéristiques plus ou moins identiques qui permettent de distinguer le masculin du féminin et de constituer une parité de genre en allemand, il existe une autre catégorie de mots formés à partir du principe de la composition.

3.1.2. La création d'unités lexicales paritaires par composition

La création de la parité du genre par composition est le second procédé observé dans le tableau du corpus relatif à la langue allemande. À ce niveau, la structuration du genre se veut plus formelle. L'on part de l'opposition étymologique entre les lexèmes «Frau» (référent du genre féminin) et «Mann» (référent du genre masculin) pour construire de nouvelles unités de sens arrimées aux traits sémiques de ces morphèmes de base. Ces unités de sens qui apparaissent donc sous la forme de «compositions déterminatives»⁸ sont, entre autres, les féminins Gewährsfrau (Informatrice), Seefrau (Marinette)⁹, Torfrau (Gardienne de but) dont les correspondants masculins sont Gewährsmann (Informateur), Seemann (Marin), Tormann (Gardien du but). En tant que compositions déterminatives, ces mots sont constitués d'un déterminant auquel est ajouté le lexème «Frau» ou «Mann» qui ont valeur de déterminé. On peut s'en apercevoir à l'observation des schématisations suivantes :

⁷ Les suffixes utilisés pour la dérivation nominale en allemand sont entre autres, chen (Häuschen), ung (Bildung), igkeit (Schnelligkeit), ei (Bäckerei), schaft (Freundschaft), tum (Bürgertum), er (Lehrer), lein (Tierlein).

⁸ La composition déterminative est un type de construction de mots composés où un des éléments a pour fonction de déterminer, de préciser ou de restreindre le sens d'un autre élément. C'est donc un mot constitué de deux lexèmes dont l'un est le déterminé (l'élément principal, celui dont on parle) et l'autre est le déterminant (l'élément qui ajoute une information, une précision sur le déterminé).

⁹ Ce mot est pour l'instant un néologisme qui n'est pas encore introduit dans les dictionnaires du français.

Exemple de création de parité du genre par composition déterminative

Gewähr	+	s	+	mann	=	Gewährsmann
↓		↓		↓		
Déterminant		Épenthèse		déterminé		
Gewähr	+	s	+	frau	=	Gewährsfrau
↓		↓		↓		
Déterminant		Épenthèse		déterminé		

Après avoir présenté les modèles, voire procédés de création de la parité du genre en allemand, notre approche comparative nous conduit à analyser la question dans la deuxième langue de l'étude, à savoir le français.

3.2. Analyse des procédés de création d'unités lexicales paritaires en français

Comme nous l'avons fait plus haut pour l'allemand, nous nous référerons, ici, au tableau du corpus relatif à la langue française pour montrer, également, les procédés de création de mots qui fondent les parités lexicales et analyser ceux-ci en mettant aussi en lumière les phénomènes linguistiques qui s'y manifestent. Dans la langue française, nous constatons bien que la dérivation et la composition sont les procédés linguistiques appliqués à la création des parités lexicales. Pour rendre les données plus perceptibles, nous présenterons les procédés par catégorie de noms.

3.2.1. La catégorie des noms masculins terminés par «-eur» ou «-teur»

La structuration de la parité lexicale observée au niveau des mots masculins terminés par «eur» se présente généralement avec une mutation morphémique (eur devient euse) ou une adjonction de «e» au morphème «-eur». Le procédé du type mutation morphémique à l'exemple de «nageur» qui devient «nageuse» est considéré comme le plus représentatif de la création de la parité lexicale en français ; celui de l'adjonction illustré par «Professeur» qui donne «Professeure» est moins fréquent.

Quant aux mots terminés par «-eur» mais précédés de la consonne «t» tels que directeur, producteur, acteur, la création de leur parité lexicale présente également une mutation morphémique complète de la terminaison masculine «-teur» en «-trice» pour le féminin (exemple: Acteur = Actrice).

La différence entre les noms masculins de suffixe «teur» devenant «teuse» au féminin et ceux de suffixe «eur» devenant «trice» s'appuie sur l'origine latine plus directe de certains de ces mots. Les noms masculins terminés par «eur», voire

« teur », formés à partir de la *dérivation directe*¹⁰ d'un verbe français existant présentent des correspondants féminins formés à travers une substitution du suffixe « t-eur » par le suffixe « t-euse ». En principe, la plupart des verbes servant de base de cette dérivation admettent un participe présent formé sans modification du radical de l'infinitif. Cela est perceptible dans le tableau ci-dessous :

Verbes	Noms masculins	Noms féminins	Participe présent
Chasser	Chasseur	Chasseuse	Chassant
Profiter	Profiteur	Profiteuse	Profitant
Mentir	Menteur	Menteuse	Mentant

Ce tableau présente des morphèmes de base identiques dans la construction des verbes, noms masculins, noms féminins et participes présents. Contrairement à cette catégorie, la transformation du suffixe « teur » en « trice » s'applique aux noms qui ne sont pas facilement rattachables à un verbe simple existant dans la langue française. La mutation du suffixe « teur » en « trice » est calquée sur le modèle latin de mutation du « tor » en « trix », et ce à cause de l'origine latine directe de ces mots. Les verbes rattachés à ces noms ont un radical de l'infinitif plus ou moins différent du morphème de base servant à former les substantifs (Cf. C. Marchello-Nizia et al : 2020; D. Apothéloz : 2002). Le tableau ci-dessous illustre quelques-uns de ces noms:

Origine	Noms masculins	Noms féminins	Verbes
Du latin « director »	Directeur	Directrice	Diriger
Du latin « actor »	Acteur	Actrice	Agir
Du latin « corrector »	Correcteur	Correctrice	Corriger

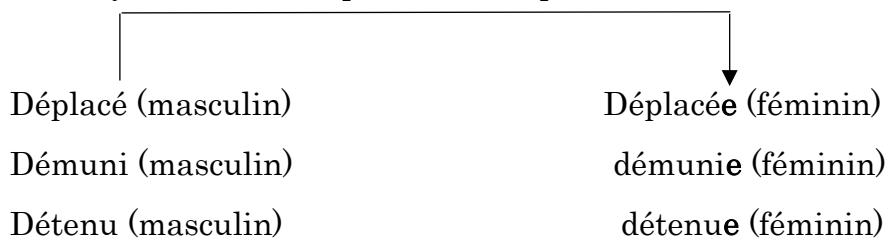
Les verbes diriger, agir et corriger sont eux-mêmes issus des formes latines « dirigere », « agere » et « corrigere ».

3.2.2. La catégorie des adjectifs substantivés

En français, la parité lexicale observée au niveau des adjectifs substantivés présente généralement une adjonction de « e muet » en position finale. C'est le cas des mots « déplacée », « démunie », « détenue » :

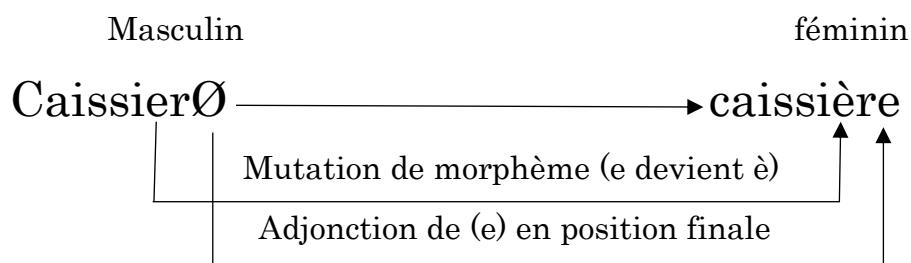
¹⁰ Par dérivation directe, il faut entendre la création de substantifs directement rattachés au morphème de base de l'infinitif. Il n'y a donc pas de retrait ni d'ajout d'élément nouveau entre le suffixe de dérivation et le radical du verbe dont le nom dérive.

Adjonction de morphème (e) en position finale



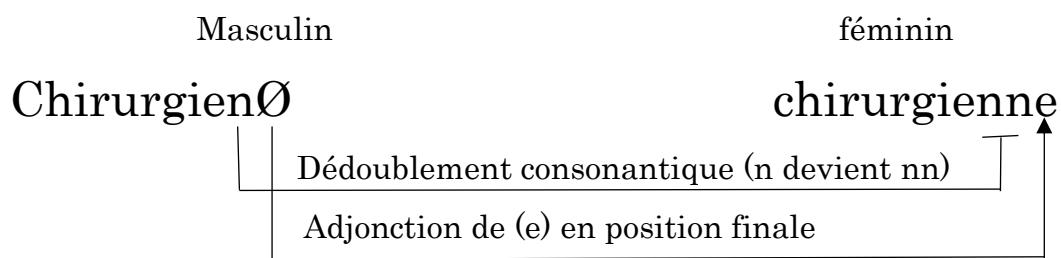
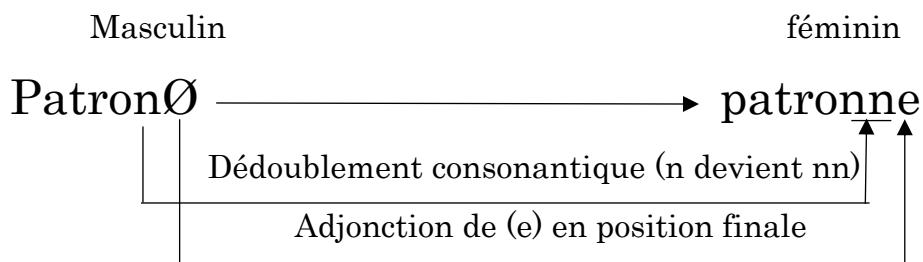
3.2.3. La catégorie des mots masculins terminés par (-ier)

La plupart des mots masculins terminés par «-ier» en français présentent les indices d'un féminin terminé «-ière», ce qui apparaît comme un procédé de parité spécifique construit à partir d'une adjonction de «e» en position finale et d'une mutation du «e sans accent» en «e avec accent grave», comme on le voit avec caissier (masculin) et caissière (féminin):



3.2.4. La catégorie des mots masculins terminés par (-ien) et (-on)

Avec les noms masculins terminés par «-on» ou «-ien», tels que patron, champion, comédien, pharmacien, mécanicien, chirurgien, l'on note une parité lexicale réalisée à partir d'un dédoublement de la dernière consonne «n» et d'une adjonction de «-e». Cette structuration peut être schématisée comme suit :



3.2.5. La catégorie des mots formés par composition déterminative

Certains mots composés masculins de la langue française mettant visiblement en exergue le genre par référence faite au lexème « homme » ou « garçon » présentent des correspondants féminins calqués sur le même modèle, à savoir des mots composés portés par le déterminé « femme » ou « fille ». À ce titre, nous avons les mots tels que « homme d'affaire / femme d'affaire », « homme de lettres / femme de lettres », « garçon de salle / fille de salle ».

Conclusion

En considération des analyses que nous avons effectuées plus haut, l'on peut conclure que la parité du genre est un phénomène linguistique qui existe bel et bien en allemand et en français, et ce avec des caractéristiques morphologiques qui permettent d'observer des similitudes mais aussi des dissemblances entre ces deux langues mises en comparaison. En effet, les similitudes sont essentiellement liées aux précédés de création de ces unités sémantiques, car en allemand tout comme en français, l'on retient deux principes fondamentaux que sont la dérivation et la composition. Aussi faut-il ajouter que la dérivation est le procédé le plus représentatif de la création lexicale paritaire en allemand et en français.

En ce qui concerne la création des parités lexicales par composition, les deux langues ont recours aux morphèmes-lexèmes constitutifs de la nuance du genre (« Frau » et « Mann » ou « femme » et « homme ») auxquels sont ajoutés les déterminants indiquant la qualité, la nature ou la spécificité de l'homme ou la femme en question. Quant aux dissemblances, elles sont grandement perçues au niveau des affixes (suffixes) de dérivation. En allemand, nous notons un morphème de dérivation unique (le suffixe « in ») pour la construction des unités paritaires, alors qu'en français les mots analysés présentent bien un nombre plus important de morphèmes dérivationnels très différents, et ce en fonction des terminaisons des noms masculins auxquels les formes féminines correspondent. En français, ces procédés vont, d'ailleurs, de simples adjonctions à des mutations morphématiques complètes.

Bibliographie

APOTHÉLOZ Denis, 2002, *La construction du lexique français : Principes de morphologie dérivationnelle*, Paris, Éditions OPHRYS.

BAIDER Fabienne et al., 2007, « Les enjeux de la parité linguistique » in Edito, NQF Vol. 26, No 3 », disponible sur <https://shs.cairn.info>, consulté le 13-05-2025.

DUBOIS Jean et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

DUMAIS Hélène et al., 2008, « De la féminisation des titres à la rédaction épicène: regards croisés sur la parité linguistique , in Recherches féministes, 21(1) », pp. 171–182, disponible sur <https://doi.org/10.7202/018315ar>, consulté le 14-05-2025).

HAGEGE Claude, 1982, *La structure des langues*, Paris, Presses Universitaires de France.

LARREYA Paul ; WATBLED Jean-Philippe, 1994, *Linguistique générale et langue anglaise*, Paris, Editions Nathan.

MARCHELLO-NIZIA Christiane et al., 2020, *Grande Grammaire Historique du Français*, Berlin, De Gruyter Mouton.

MARTIN Robert, 2002, *Comprendre la linguistique. Épistémologie élémentaire d'une discipline*, Paris, Presses Universitaires de France.

MEIBAUER Jörg et al., 2015, *Einführung in die germanistische Linguistik*, Stuttgart, J.B. Metzler Verlag.

SAUSSURE Ferdinand de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Payot-Rivages. éd. T. de Mauro.

VITTOZ Marie-Berthe, « La formulation de l'égalité de genre dans un texte institutionnel international : quelle place pour l'euphémisation ?, in Synergies Italie n° spécial – 2009 », pp.61-71, disponible sur <https://gerflint.fr>, consulté le 13-05-2025.